

Guide pratique

La vérification de l'exactitude des informations figurant sur les listes électorales est **essentielle** pour **garantir le bon déroulement des élections professionnelles** et limiter le risque d'éventuelles réclamations.

Les listes électorales préparatoires ont été établies à partir des données connues du CDG et enregistrées dans la base carrières d'AGIRHE au 28 août 2026.

Avant les listes : identifier les électeurs de chaque liste

Les conditions pour être électeur s'apprécient à la date du scrutin, le 3 décembre 2026. **Il convient donc de vous placer à la date du 3 décembre 2026 pour apprécier la qualité d'électeurs** de vos agents (anticiper les mobilités, les recrutements, la titularisation ou non de vos agents stagiaires, les radiations, etc.).

Avant de procéder à la vérification de vos listes électorales, il est essentiel d'identifier au préalable, parmi vos effectifs, les agents qui remplissent les conditions pour être électeurs :

- ✓ pour la **CAP** : seuls les **fonctionnaires titulaires** au 3 décembre 2026 et présents dans vos effectifs à cette date sont électeurs (pas les stagiaires) ;
- ✓ pour le **CST** : **les fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi que les agents contractuels** de droit public ou privé présents dans vos effectifs au 3 décembre 2026 sont électeurs, sous réserve de remplir la condition d'ancienneté requise : être en CDI, être en CDD depuis au moins 6 mois (renouvellement compris) et comprenant au moins deux mois avant le 3 décembre 2026 ;
- pour la **CCP** : seuls les contractuels de droit public présents dans vos effectifs au 3 décembre 2026 (sous condition d'ancienneté : CDI, en CDD depuis au moins 6 mois (renouvellement compris) et comprenant au moins deux mois avant le 3 décembre 2026.

Agents intercommunaux et pluri-communaux

Un agent employé par plusieurs collectivités ne vote qu'une seule fois lorsque toutes ses collectivités d'emploi relèvent de la même instance placée auprès du CDG.

Exemple : un fonctionnaire titulaire employé :

- 30 h par une commune ;
- 10 h par un syndicat scolaire.

et dont les deux employeurs sont affiliés aux instances du CDG, ne votera qu'une seule fois à la CAP et au CST.

Il sera inscrit sur les listes électorales de la commune, et non sur celles du syndicat scolaire.

En suivant la procédure ci-dessous, vous avez la possibilité, avant de valider vos listes, d'ajouter, de modifier ou de supprimer des agents de vos listes électorales. Pas d'inquiétude : ces éventuelles modifications n'auront aucune incidence sur la base carrières d'AGIRHE.

Navigation bar: [Agent](#) [Collectivité](#) **[Instances](#)** [Documents](#) [Paramètres](#) [Autre Collectivité](#)

Menu **Instances** dropdown:

- CAP
- CST
- CCP
- Conseil de discipline
- Formation Plénière
- Formation Restreinte
- Elections CAP
- Elections CST
- Elections CCP

Page title: **Commission Administrative Paritaire (CAP) Préparation de la liste électorale**

Buttons: [Import fichier électeurs](#) [Export fichier](#)

Form: **Catégorie** ☒ Toutes ☐ A ☐ B ☐ C

Buttons: [Imprimer](#) [Export](#)

Callout box 1: 1. Se connecter à AGIRHE, puis cliquer sur « Préparation de la liste électorale » depuis le menu « Instances/Élections CAP (ou CST ou CCP) », suivant la liste à mettre à jour.

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	Observations du CDG
☐ ABAINVILLETEST	2	Liste à valider	Suppression de l'agent Z suite départ en retraite le 01/09/2026	

Liste des agents

Légende: Agent intercommunal Etat: Suppression Modification Ajout Données incomplètes

2. La liste à valider s'affiche.

La ligne en rouge indique le nombre d'électeurs issus de la base carrières d'AGIRHE.

Liste des agents

Légende: Agent intercommunal Etat: Suppression Modification Ajout Données incomplètes

Collectivité	NOM Prénom	Grade	Catégorie	Position	Date naissance	Dpt naissance		
ABAINVILLETEST	NOUVEAU Hugo	assistant d'enseignement artistique	B	Disponibilité	06/08/2000	38	Modifier	Supprimer
ABAINVILLETEST	TEST CST CAP	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	Activité	05/04/1964	40	Modifier	Supprimer
ABAINVILLETEST	TESTCDG38 Julien	adjoint technique territorial	C	Activité	01/01/1972	40	Modifier	Supprimer

Si des données obligatoires ne sont pas renseignées (par exemple : la date de naissance), un message d'avertissement surligné en rose apparaîtra, précisant le nombre d'agents dont les données sont incomplètes. Ces agents sont identifiés dans la liste par le nom de l'agent sur fond rose.

Depuis cette fenêtre, vous pouvez facilement **ajouter**, **modifier** ou **supprimer** des agents électeurs.

Liste des agents

Légende : Agent intercommunal Etat : Suppression Modification Ajout Données incomplètes

Un code couleur est attaché aux différentes actions :

- la suppression d'un électeur en violet ;
- la modification d'un champ en vert ;
- l'ajout d'un électeur en rose.

Selon l'état des données renseignées dans votre base carrières, plusieurs situations peuvent se présenter :

✓ **1^{er} cas : la liste des électeurs correspond parfaitement aux effectifs présents au 3 décembre 2026 dans votre collectivité**

Il ne manque aucun électeur, et aucune donnée obligatoire (aucun message d'avertissement). Il vous suffit de valider la liste en cliquant sur le bouton « Valider ».

Il se peut que vous ayez une liste vide si vous n'avez aucun électeur pour cette instance. Valider tout de même la liste.

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	Observations du CDG
☐ ABAINVILLETEST	2	Liste à valider	Suppression de l'agent Z suite départ en retraite le 01/09/2026	

Liste des agents

Légende : Agent intercommunal Etat : Suppression Modification Ajout Données incomplètes

+ Ajouter

Collectivité	NOM Prénom	Grade	Catégorie	Position	Date naissance	Dpt naissance		
ABAINVILLETEST	NOUVEAU Hugo	assistant d'enseignement artistique	B	Disponibilité	06/08/2000	38		
ABAINVILLETEST	TEST CST CAP	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	Activité	05/04/1964	40		
ABAINVILLETEST	TESTCDG38 Julien	adjoint technique territorial	C	Activité	01/01/1972	40		

Votre liste est alors validée sans modification, la ligne passe en couleur verte avec un état « Liste validée ».

 Imprimer  Export

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG
☐ ABAINVILLETEST	15	Liste validée	

✓ 2^e cas : la liste des électeurs est correcte mais il manque des données obligatoires pour certains agents

Dans cette situation, les agents concernés apparaissent dans la liste sur fond rose.

ABAINVILLETEST	NOUVEAU Hugo	assistant d'enseignement artistique	Titulaire	Disponibilité	
----------------	--------------	-------------------------------------	-----------	---------------	---

Vous devez renseigner, pour chaque agent concerné, les données manquantes (exemples : date de naissance, grade, etc.). Pour effectuer ces modifications, cliquer sur le bouton « Modifier ».

Civilité:

Nom: Prénom:

Nom de naissance: Date de naissance:

Numéro département de naissance:

Code / matricule:

Collectivité:

Filière:

Cadre d'emploi:

Grade:

Position:

Etat:

Compléter ou modifier les champs nécessaires, puis cliquer sur la touche « Entrée » du clavier.

Une fois les modifications effectuées, cliquer sur le bouton « Mettre à jour ». La ligne relative à l'agent modifié passe alors en vert.

! La liste ne pourra être validée que si toutes les données obligatoires ont été renseignées et que plus aucun agent ne figure en « Données incomplètes ».

Une fois toutes les modifications effectuées sur les agents de la liste, la ligne passe en couleur bleue, avec comme état : « Liste à valider ». Cliquer ensuite sur « Valider ».

Imprimer

Export

Identifi	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG
☐ ABAINVILLETEST	15	Liste à valider	

Liste des agents

Légende : Agent intervenant Etat : [Suppression](#) [Modification](#) [Ajout](#) [Données incomplètes](#)

+ Ajouter

La ligne relative à la liste devient noire, avec pour état « Liste validée avec modif. ».

✓ 3^e cas : la liste des électeurs comprend des erreurs ou omissions qui doivent être corrigées

Par exemple : un agent à supprimer car il ne devra pas voter (démission, retraite, disponibilité, fin de contrat, etc.) ou un agent à ajouter (recrutement d'un agent, mutation, réintégration après disponibilité, etc.).

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	Observations du CDG
☐ ABAINVILLETEST	2	Liste à valider	Suppression de l'agent Z suite départ en retraite le 01/09/2026	

Liste des agents

Légende : Agent intercommunal Etat : Suppression Modification Ajout Données incomplètes

+ Ajouter

Collectivité	NOM Prénom	Grade	Catégorie	Position	Date naissance	Dpt naissance
--------------	------------	-------	-----------	----------	----------------	---------------

Cliquer ici pour ajouter un électeur manquant.

Civilité :

Nom :

Nom de naissance :

Numéro département de naissance :

Code / matricule :

Collectivité :

Filière :

Cadre d'emploi :

Grade :

Position :

Dupliquer sur la liste électorale du ☒

CST

Etat :

Une nouvelle fenêtre s'ouvre.
L'ensemble des champs obligatoires doit être complété.
Une fois les informations complétées, cliquer sur « Ajouter ».

! Selon le statut de l'agent, possibilité de dupliquer l'inscription de l'agent sur une autre liste.

En cas d'ajout d'un agent contractuel, les dates de début et de fin de contrat sont demandées à la création, afin de vérifier la durée ainsi que le type de contrat.

La ligne de l'agent électeur ainsi créé apparaît en rose dans la liste préparatoire.

ABAINVILLE	CENTRE De Gestion 38	adjoint technique territorial	C	Disponibilité	01/01/1972	50		
ABAINVILLE	CENTRE De Gestion 38	adjoint technique territorial	C	Disponibilité	01/01/1972	50		
ABAINVILLE	DEMOISSON Aurore	attaché	A	Activité	01/01/1963	54		
ABAINVILLE	DIDIER Yann	animateur	B	Activité	05/04/1985	54		
ABAINVILLE	MARIE Patrick	technicien	B	Activité	02/05/1980	54		
ABAINVILLE	POTTER HARRY	adjoint territorial d'animation	C	Activité	01/06/1989	50		
ABAINVILLE	...	adjoint administratif territorial principal	...	...	...	...		

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	Observations du CDG
☐ ABAINVILLETEST	2	Liste à valider	Suppression de l'agent Z suite départ en retraite le 01/09/2026	

Liste des agents

Légende : Agent intercommunal Etat : Suppression Modification Ajout Données incomplètes

+ Ajouter

Collectivité	NOM Prénom	Grade	Catégorie	Position	Date naissance	Dpt naissance		
ABAINVILLETEST	NOUVEAU Hugo	assistant d'enseignement artistique	B	Disponibilité	06/08/2000	38		
ABAINVILLETEST	TEST CST CAP	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	Activité	05/04/1964	40		
ABAINVILLETEST	TESTCDG38 Julien	adjoint technique territorial	C	Activité	01/01/1972	40		

Pour modifier un agent, se positionner sur la ligne de l'agent concerné, puis cliquer ici.

Pour supprimer un agent, se positionner sur la ligne de l'agent concerné, puis cliquer ici.

Préciser les raisons, notamment pour une suppression.

Après avoir effectué l'intégralité des modifications, ajout et/ou suppression d'agents électeurs, vous devez valider en cliquant sur « Valider ».

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	Observations du CDG
☐ ABAINVILLETEST	2	Liste à valider	Suppression de l'agent Z suite départ en retraite le 01/09/2026	

La ligne relative à la liste devient noire, avec pour état « Liste validée avec modif. ».

Préparation de la liste électorale

Import fichier électeurs Export fichier électeurs

Catégorie : ☒ Toutes ☐ A ☐ B ☐ C

Pour imprimer la liste préparatoire, cliquer sur « Imprimer », un document .word va se télécharger.

Identité	Electeurs	Etat	Observations pour le CDG	Observations du CDG
☐ ABAINVILLE	13	Liste à valider		

Liste des agents

Légende : Agent intercommunal Etat : Suppression Modification Ajout Données incomplètes

+ Ajouter

Collectivité	NOM Prénom	Grade	Catégorie	Position	Date naissance	Dpt naissance		
ABAINVILLE	BEAUDOIN Fabrice	attaché	A	Activité	01/01/1972	55		
ABAINVILLE	CENTRE DE GESTION	adjoint technique territorial	C	Activité	01/01/1984	50		
ABAINVILLE	CENTRE De Gestion 38	adjoint technique territorial	C	Disponibilité	01/01/1973	50		

Une fois les différentes listes préparatoires imprimées, il convient de les faire signer à l'autorité territoriale, puis de les retourner par mail à carrieres@cdg50.fr pour le **22 septembre 2026**, au plus tard.



Toute modification des listes doit être justifiée par l'envoi des contrats ou arrêtés via AGIRHE / transmission des actes.

Informations complémentaires

Toute modification apportée dans la liste électorale d'une instance ne se répercute pas automatiquement dans la liste électorale d'une autre instance.

Par exemple : l'ajout d'un contractuel de droit public comme électeur au CST dans l'onglet « Élections CST » ne se répercute pas automatiquement dans la liste électorale de la CCP. Il faut obligatoirement aller ajouter ce même agent dans l'autre liste électorale (où il est également électeur) dans l'onglet « Élections CCP ».

Une fois la liste validée (avec ou sans modification) pour une instance donnée, vous devez obligatoirement **procéder de la même façon pour les autres instances** via les onglets dédiés et ainsi valider l'ensemble de vos listes électorales pour chacune des instances.

Affichage des listes électorales

Conformément à la réglementation et au calendrier électoral, les listes électorales doivent être affichées dans les locaux administratifs au plus tard le **vendredi 2 octobre 2026 à 17h**.

Ainsi, et après validation et numérotation des listes électorales par les services du Centre de gestion, vous devez imprimer (télécharger) vos listes électorales dans l'application AGIRHE dans le menu « Instances » via l'onglet « Validation et publication de la liste électorale » et ce pour chaque instance (CAP, CST et CCP).

Une nouvelle communication sera réalisée par le CDG ultérieurement pour vous informer de la mise à disposition de vos listes électorales définitives.

Pour plus de détails sur les conditions particulières pour être électeur, vous pouvez consulter les fiches suivantes :

- **CAP,**
- **CCP,**
- **CST.**